

Elections départementales du 27 juin 2021

CANTON DE L'ALBRET

Le 24 juin 2021

Chers habitants de l'Albret,

Le premier tour des élections départementales a eu lieu dimanche dernier. Les électeurs de l'Albret nous ont placés très largement en tête avec 56,95% des suffrages exprimés. Nous remercions très chaleureusement ceux qui ont contribué à ce succès. Malgré ce très bon résultat, le meilleur du Département, il est nécessaire de procéder à un second tour. En effet, la très forte abstention fait que nous n'atteignons pas les 25% des électeurs inscrits, nécessaires à une élection au 1^{er} tour.

Ce niveau d'abstention record est totalement inédit sur une élection locale. Il faudra en chercher les raisons et chacun devra contribuer à trouver des solutions pour que cet échec démocratique majeur ne se reproduise pas.

Le droit de vote est une des plus belles conquêtes de notre histoire. Souvenons-nous qu'il y a à peine 76 ans que les femmes peuvent voter en France !

Voter, c'est choisir celles et ceux qui nous représentent à tous les échelons de notre pays. Quand on n'est pas satisfaits de nos élus, nous pouvons en changer lors des élections. C'est la grandeur de la démocratie.

Au niveau local, les citoyens peuvent rencontrer aussi souvent qu'ils le veulent leurs élus. Nous concernant, durant 6 ans, nous avons été présents sur les 22 communes du canton et nous avons rencontré toutes les personnes qui en ont exprimé le souhait. Nous avons voulu faire honneur au mandat qui nous a été confié en 2015 en respectant nos engagements et en étant les élus de tous.

Le Département est une collectivité qui exerce des compétences utiles à votre vie quotidienne : routes départementales, collèges, aides à nos aînés, aux personnes en situation de handicap, soutien à l'agriculture, soutien aux projets des communes, soutien aux associations, aux pompiers, à la présence médicale (Maisons de santé), au tourisme, à la culture...

Durant 6 ans, nous avons été actifs sur tous ces sujets. Ce sont plus de 20 millions d'euros du Département qui ont été investis sur le canton.

Pour le mandat qui arrive (2021-2027), nous avons porté un projet réaliste, ambitieux, utile à l'Albret et à ses habitants. Vous pouvez retrouver notre programme sur www.nicolaslacombe.fr


Notre bilan est le garant de ce que nous serons capables de faire durant les 6 ans qui arrivent.

Pour que nous soyons des élus légitimes, nous avons besoin de votre vote ! S'abstenir, c'est laisser les autres choisir pour vous.

Amicalement,

Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac
Vice-Président du Conseil Départemental

Marylène PAILLARES
Conseillère départementale



NOUS COMPTONS SUR VOUS !